

RENOUVELER SON AFFILIATION



Une association affiliée en saison (n-1) bénéficie d'une procédure dématérialisée d'affiliation (renouvellement) pour la saison (n). Cette procédure dématérialisée doit être mobilisée par les clubs entre le 1er et le 30 juin de chaque saison. Cette procédure accélère le traitement de la demande d'affiliation et permet au club rapidement de pouvoir commencer à enregistrer les licences.

A compter du 1er juillet, toute association devra solliciter directement auprès de la fédération son affiliation par voie papier au moyen du formulaire généré sous FBI.

POURQUOI ?

Avec une procédure dématérialisée



Faciliter et simplifier la demande d'affiliation des clubs déjà affilié la saison précédente



Attester de son affiliation pour ses démarches administratives



Permettre aux clubs d'organiser la prise de licence rapidement



Sécuriser son fonctionnement et pouvoir engager ses équipes en championnat

COMMENT ?

1

Se connecter sur FBI à partir du 1er juin et se rendre dans l'onglet « Renouvellement d'affiliation » dans l'espace « Organismes ».

5

A partir du 1er juillet 2025, le renouvellement d'affiliation s'effectue via un formulaire papier à solliciter auprès de la FFBB.

2

Vérifier et compléter les informations demandées dans le formulaire. *Plusieurs onglets à vérifier (membres, coordonnées...)*

6

Corriger en rouge les informations erronées et retourner le formulaire à la FFBB.

3

Ne pas oublier de valider la demande en bas de page lors de la dernière étape dans « projet associatif ».

7

La FFBB se chargera d'enregistrer les modifications sur la fiche FBI et renouveler l'affiliation.

4

Une alerte est envoyée à la structure pour la prise en compte de sa demande et au comité de référence pour information.

8

Dans les deux cas, il conviendra de faire parvenir les sommes dues au **comité départemental**, au titre du renouvellement de leur affiliation auprès de la FFBB.

VOTRE CHECK-LIST



Consulter la note fédérale du lancement de la nouvelle saison administrative publiée au mois de mai sur eFFBB.



Privilégier la démarche dématérialisée e-Affiliation avant le 30 juin.



Prendre la Licence du président en premier pour débiter les licences des adhérents de la saison prochaine.



Contactez la FFBB pour solliciter un accompagnement.

**VIDEO
EXPLICATIVE**

